

Ville de WIMEREUX

Si vous souhaitez obtenir des informations adressez-vous à :
Mairie de WIMEREUX

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Dossier n°DP 62893 22 00165

Reçu le : 20/10/2022

Adresse des travaux :

**3 Rue Carnot
62930 WIMEREUX**

Nature des travaux : **ravalement de façades, remplacement en façade avant des menuiseries en PVC par des menuiseries en alu, remplacement à l'identique de la toiture et création d'un balcon en façade rue**

Référence cadastrale : **AH 130**

Destinataire :

**Monsieur VASSEUR Richard
3 rue CARNOT
62930 WIMEREUX**

Monsieur,

Vous avez déposé une **DP 62893 22 00165** le **20/10/2022**, pour un projet de **ravalement de façades, remplacement en façade avant des menuiseries en PVC par des menuiseries en alu, remplacement à l'identique de la toiture et création d'un balcon en façade rue**, situé au **3 Rue Carnot 62930 WIMEREUX**.

Par courrier en date du 09/11/2022, il vous a été demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

- **DP02 - Un plan de masse à l'échelle et coté dans les trois dimensions** [Art. R. 431-36 b) du code de l'urbanisme] reprenant le balcon envisagé. *Le plan masse doit être coté dans les 3 dimensions (longueur, largeur et hauteur). Indiquer les distances par rapport aux limites séparatives*
- **DP03. Un plan en coupe du terrain et de la construction** [Article R. 431-10 b) du code de l'urbanisme] précisant la hauteur des gardes-corps et la hauteur entre le sol et le balcon.

L'ensemble de ces éléments n'ayant pas été adressé à la mairie de WIMEREUX dans le délai de trois mois qui vous était imparti en application de l'article R423-39 du code de l'urbanisme, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite de rejet.

De ce fait, si vous souhaitez réaliser votre projet, vous devrez déposer une nouvelle demande de déclaration préalable.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Fait à Boulogne sur mer,
Le 10/03/2023

Le responsable du service instructeur
mutualisé de la Communauté
d'Agglomération du Boulonnais